

# La Charte Restauration Responsable

Planète Barrière est la démarche de responsabilité sociétale du Groupe ayant comme guide l'ISO 26000. L'objectif du Groupe est de proposer une offre riche et complète à ses clients tout en respectant ses engagements RSE. Dans cette perspective, nous avons mis en place notre Charte de Restauration Responsable. Chaque année nous procéderons à un audit du respect des engagements pris ci-dessous. Ces résultats seront communiqués aux équipes.

En signant cette charte, le Groupe s'engage à respecter les exigences détaillées ci-dessous :



## Privilégier les produits de saison :

- Sur nos cartes en proposant de façon systématique au minimum une offre de garniture de saison



#### Augmenter la part de produits locaux :

- En offrant un corner local sur les buffets petit-déjeuner de nos hôtels (minimum 10 produits de moins de 200 km)
- En s'engageant à proposer plusieurs produits locavores à la carte (à minima une viande et/ou un poisson, en obligatoire BOF, fruits et légumes, condiments)
- Favoriser les fruits et légumes de saison et français



#### Poursuivre la démarche de pêche responsable :

- En supprimant de ses cartes les espèces de poissons en voie d'extinction
- En privilégiant les espèces de saison, arrivées à maturité (selon les recommandations Ethic Océan) issues d'une pêche responsable



### Réduire le gaspillage alimentaire à la production, au retour d'assiette et sur les buffets :

- S'assurer que l'intégralité des équipes Restauration aient validées le module Restauration Responsable
- Respecter la législation, à partir du 1er janvier 2023, en pratiquant le tri des biodéchets pour tous les établissements de plus de 100 couverts/jour. S'assurer que le tri de ceux-ci soit bien respecté dans les services (room, bar, plonge, production, self) via l'installation d'une poubelle dédiée



Proposer une offre végétarienne en entrée et plat sur chaque carte de restaurant ainsi qu'au Room service.



Augmenter la part du bio sur nos cartes et dans nos buffets petit-déjeuner :

- Proposer une offre bio de vin au verre et en bouteille sur les 3 couleurs de vin
- S'assurer de 5 produits bio sur l'offre petit-déjeuner
- Proposer les thés et infusions bio dans tous les établissements



Respecter le guide de bonnes pratiques hygiéniques et d'application du système HACCP1.



Respecter les consignes de tri des déchets et promouvoir une politique de réduction du suremballage en respectant le <u>référentiel Barrière</u>.



S'assurer du respect des critères de la <u>charte MICE Responsable</u> (menu locavore, buffet d'eau, pause local,...).



Développer un partenariat avec une entreprise du secteur adapté ou une association locale.